



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023 COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi 14 avril deux mil vingt-trois, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 6 avril 2023.**

**PRÉSENTS** : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, M. Olivier SILBERBERG, Mme Evelyne BERTHON, M. Laurent ASSELOOS, M. Alexandre LANSON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Pascal LANSON, Adjoints, Mme Martine GUIBERT, Mme Sylvie BOUGOT, Mme Sandrine LOISEAU-MELIN, Conseillers municipaux délégués, M. Christophe ABADIE, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, M. Stéphane ENGEL, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, M. Henry POISSON, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux

### **ABSENTS excusés :**

Mme Delphine MIALANNE	a donné procuration à	Mme BERTHON
M. Nicolas BOURGOGNE	a donné procuration à	M. ASSELOOS
M. Jean-Philippe BARDON	a donné procuration à	M. Pascal LANSON
Mme Marie-Hélène DUMONT	a donné procuration à	M. POISSON
Mme Françoise GRIVOTET	a donné procuration à	Mme AMINATOU

### **1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

### **2 – COMMISSION FINANCES DU 5 AVRIL 2023**

Compte rendu effectué par M. Pascal LANSON

### **3-AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal a décidé **de reprendre par anticipation** au budget primitif 2023 les résultats provisoires de l'exercice 2022, et d'effectuer l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement et d'investissement de clôture 2022, conformément au tableau figurant ci-dessous :

RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		9 323 091,32
Dépenses de fonctionnement		7 872 155,68
Résultat de l'exercice	Excédent	1 450 935,64
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	3 309 537,08
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>Excédent</b>	<b>4 760 472,72</b>
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		1 351 085,66
Dépenses d'investissement		1 309 963,06
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	41 122,60
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	- 412 989,94
<b>Résultat comptable cumulé : D001</b>	<b>Déficit</b>	<b>- 371 867,34</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (restes à réaliser)		417 080,64
Recettes d'investissement restant à réaliser		191 227,06
Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)		- 225 853,58
<b>Besoin réel de financement</b>		<b>- 597 720,92</b>
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE)		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		597 720,92
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne budgétaire R002 du budget N+1)		4 162 751,80
<b>TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE :</b>		<b>4 760 472,72</b>



TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté :	D001 : solde d'exécution N-1	R1068 : excédents fonctionnements capitalisés
	4 162 751,80	371 867,34	597 720,92

#### 4-BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a décidé **d'adopter** le budget primitif 2023 de la Commune, tel qu'il est présenté ci-dessous :

#### I-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2023
Chapitre 013 : Atténuations de charges	7 250,00 €
Chapitre 70 : Produits des services	1 009 945,00 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	85 002,00 €
Chapitre 731 : Fiscalités locales	6 275 794,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 524 487,00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	224 000,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €
<i>Dont cessions</i>	0,00 €
<b>TOTAL Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>9 126 478,00 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	80 000,00 €
Chapitre 002 : Excédent reporté	4 162 751,80 €
<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement</b>	<b>13 369 229,80 €</b>

#### II – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2023
Chapitre 011 : Charges à caractère général	2 591 341,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	4 882 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	196 723,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	679 919,00 €
Chapitre 6586 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	4 100,00 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	2 000,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions	0,00 €
<b>TOTAL Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	<b>8 356 083,00 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	450 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	4 563 146,80 €
<b>TOTAL Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>13 369 229,80 €</b>

#### III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2023	reports	Total 2023
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	875 185,92 €	52 576,06 €	927 761,98 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissements	100 000,00 €	138 651,00 €	238 651,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Recettes Réelles Investissement</b>	<b>975 185,92 €</b>	<b>191 227,06 €</b>	<b>1 166 412,98 €</b>
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	4 563 146,80 €	0,00 €	4 563 146,80 €
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>	<b>5 988 332,72 €</b>	<b>191 227,06 €</b>	<b>6 179 559,78 €</b>



#### IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2023	reports	Total 2023
Chapitre 10 : Dotation fonds diver et réserves	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	453 100,00 €	103 342,00 €	556 442,00 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées	398 000,00 €	0,00 €	398 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 009 265,00 €	223 232,53 €	1 232 497,53 €
Chapitre 23 : Immobilisation en cours	2 965 246,80 €	90 506,11 €	3 055 752,91 €
OPSF2021 : Opération vestiaire et Club House	355 000,00 €	0,00 €	355 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses Réelles Investissement</b>	<b>5 310 611,80 €</b>	<b>417 080,64 €</b>	<b>5 727 692,44 €</b>
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	80 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	371 867,34 €	0,00 €	371 867,34 €
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>	<b>5 762 479,14 €</b>	<b>417 080,64 €</b>	<b>6 179 559,78 €</b>

#### 5-BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe « vente d'énergie photovoltaïque », tel qu'il est présenté ci-dessous :

##### I - RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitres	MONTANT BP 2023
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	6 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00</b>

##### II – DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Montant du BP 2023
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	877,00
69 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	40,00
042 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	5 083,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00</b>

##### III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT BP 2022
040 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	5 083,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 083,00</b>

##### IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT BP 2022
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 083,00
041 - OPO BUDGETAIRES PATRIMONIALES	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 083,00</b>



## 6-VOTE DES TAUX D'IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, appliqués en 2022, à savoir :

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation	Sans objet	<b>16,46%</b>
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46,05%	<b>46,05%</b>
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68,93%	<b>68,93%</b>

## 7-REVISION DE L'AP/CP 202101 POUR LA CONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE ET D'UN CLUB HOUSE AU STADE DE FOOTBALL LIONEL CHARBONNIER

Le Conseil Municipal a décidé de réviser l'AP202101 de la façon suivante :

Montant des AP		Montant des CP		
AP202101 Construction vestiaires et club house stade de foot Lionel Charbonnier	Autorisation de Programme	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023	Crédits de paiement 2024
Montant Dépense	1 100 000,00 €	0,00 €	355 000,00 €	745 000,00 €
Financement Prévisionnel	1 100 000,00 €	2022	2023	2024
Emprunt	0,00 €			
Subvention	0,00 €	0,00 €	355 000,00 €	745 000,00 €
Autofinancement	1 100 000,00 €			
	1 100 000,00 €	0,00 €	355 000,00 €	745 000,00 €

## 8 – BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2023

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

NOM	Montant SUBVENTION (€)
<b>SUBVENTIONS ORDINAIRES</b>	
SOCIÉTÉ HORTICULTURE ORLÉANS LOIRET	1 600,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	800,00
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE - CATM	200,00
UNION DES COMBATTANTS SAINT-JEAN-LE-BLANC	400,00
LES P'TITS ZOUZOUX	500,00
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	100,00
ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DU LOIRET	100,00
ASSOCIATIONS DES CONCILIEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL D'ORLÉANS	200,00
LE PETIT FORT	500,00
COMITÉ DE JUMELAGE	6 000,00



F.C.P.E	500,00
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEP 45)	490,00
MAISON FAMILIALE RURALE D'EDU DE FÉROLLES	70,00
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF JACQUES PRÉVERT	319,00
COLLÈGE JACQUES PRÉVERT - VOYAGE SCOLAIRE	2 000,00
MAISON FAMILIALE RURALE DE CHAINGY	70,00
CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT	70,00
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	4 000,00
FÊTES ET LOISIRS	7 000,00
ASSOCIATION POUR LA MICRO-INFORMATIQUE (AMIS)	1 100,00
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	1 100,00
LE CARRÉ COULEURS	1 000,00
ZIKAK ASTER TWIRLING	2 700,00
SAINT-JEAN-LE-BLANC TENNIS	7 000,00
ASL JUDO JUJITSU MUSCULATION	14 000,00
LES AVENTURIERS DE L'ARC PERDU	1 700,00
SAINT-JEAN-LE-BLANC BASKET	16 000,00
FOOTBALL CLUB DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	50 000,00
SAINT-JEAN BIEN-ÊTRE LOISIRS ACTIFS	1 400,00
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000,00
KARATÉ DO SAINT-JEAN-LE-BLANC	6 800,00
SUD LOIRE TENNIS DE TABLE 45	3 000,00
DANSE DE SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-LE-BLANC	300,00
GOLF CLUB ALBIJOHANNICIEN	300,00
O.P. 45	10 000,00
UNION SPORTIVE ALBIJOHANNICIENNE ET DIONYSIENNE	<b>2000,00</b>
IDES DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE ORLÉANS	150,00
BULLES DE SONS	250,00
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	100,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	150,00
SOS AMITIÉ CENTRE	200,00
SECOURS POPULAIRE FÉDÉRATION DU LOIRET	200,00
PIROGUE 2000	1 800,00
LES AMIS DE KOMTOÉGA	1 800,00
LES RESTOS DU COEUR	200,00
ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	800,00
CLUB DE L'AMITIÉ SAINT-JEAN	2 000,00
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU LOIRET	<b>100,00</b>



RÉSERVE	2 500,00
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>156 569,00</b>
<b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>	
SOCIÉTÉ HORTICULTURE ORLÉANS LOIRET	200,00
DES RÊVES POUR YANIS	1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>157 769,00</b>

#### **9 – ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 130 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

#### **10 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LE CCAS**

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention de mise à disposition

#### **11- DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE LA DEMATERIALISATION – CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE COMMUN ENTRE ORLEANS METROPOLE ET CERTAINES COMMUNES ADHERENTES**

Le Conseil Municipal a décidé approuver la convention de mise en œuvre d'un service commun entre Orléans Métropole et les communes d'Orléans, Ingré, Olivet, Saint-Jean de Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Boigny-sur-Bionne, Chanteau, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-Le-Blanc et Semoy puis La Chapelle-Saint-Mesmin

#### **12- MODIFICATION DU REGLEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le règlement des assistantes maternelles,

#### **13 – COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DU 6 AVRIL**

Compte rendu

#### **14 – EN SCÈNE : AIDES AUX COMMUNES POUR LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES 2023-2024 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT**

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret dans le cadre du dispositif « En Scène » pour les spectacles suivants :

- **Titre du spectacle** : « Le grand Méchant Renard »
- **Titre du spectacle** : « Sauve-Mouton »

#### **15- AIDE AUX SALONS ET EXPOSITIONS ARTISTIQUES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT**



Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret au titre de l'organisation par la Commune d'une exposition de peintures et sculptures du vendredi 16 juin au dimanche 25 juin 2023 au Château de Saint-Jean-le-Blanc.

**16- AFFAIRES DIVERSES**